

Les occupations actuelles sur les cadastres indigènes dans la commune de MIADANANDRIANA (Analamanga)

RALIJAONA Z., RAZAFIMAHEFA R.

INTRODUCTION

Avec la réforme foncière de 2005, la Commune rurale de Miadanandriana a été choisie pour faire partie des Communes pilotes du projet. Ceci a conduit à la mise en place du guichet foncier en 2006, une institution sous tutelle de la Commune et habilitée à gérer les propriétés privées non titrées. Ce guichet foncier est destiné à sécuriser le droit de propriété de la population rurale à un coût abordable et lui permettre d'accéder à la sécurisation foncière avec une administration de proximité. Mais le GF n'est pas concerné par le cas des terrains cadastrés.

Problématique

Dans quelle mesure la réforme foncière de 2005 a-t-elle pu apporter une sécurisation foncière sur les « cadastres indigènes » dans la Commune rurale de Miadanandriana ?

Objectif Global

Faire un diagnostic des effets des politiques foncières dans la Commune de Miadanandriana (Analamanga)

Objectifs Spécifiques

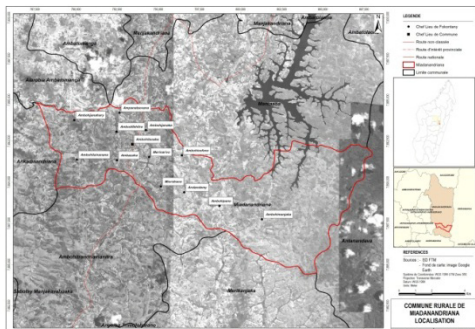
- Voir sur le terrain l'évolution du guichet foncier : son fonctionnement par rapport à la population locale, la transmission des terres aux héritiers légaux, l'émiettement foncier ...
- Etudier la réactualisation de la situation du cadastre foncier

Hypothèses

- Le choix de Miadanandriana comme Commune pilote de la réforme foncière de 2005 permet de régler ses problèmes fonciers.
- L'existence du guichet foncier apporte la solution aux problèmes de sécurisation foncière de la population locale.

MATERIELS ET METHODES

La Commune rurale de Miadanandriana fait partie du district de Manjakandriana à la limitrophe Est d'Analamanga



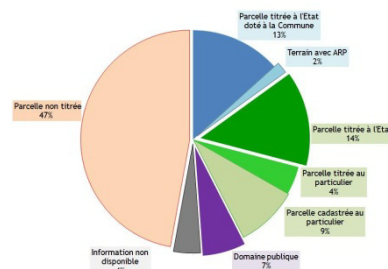
- Enquêtes auprès de 80 ménages soit 10.65% de la population locale
- Enquêtes auprès des différentes institutions locales (Mairie, Guichet Foncier, Fokontany)
- Accompagnement de l'agent du GF dans ces activités sur terrain

RESULTATS

- Situation avant 2005
 - o La Commune rurale de Miadanandriana se caractérise par l'existence des Procès-Verbaux Collectifs de Bornages : sur 15 290, 4 278 sont concernés par les PVCB
 - o Les frais de régularisation de la situation des terres auprès des services des domaines sont trop onéreux pour la population locale
- Situation après la mise en place du Guichet Foncier
 - o Choix de Miadanandriana pour faire partie des Communes pilotes de la réforme foncière de 2005 et mise en place du GF en 2006



- o Répartition des statuts juridiques des terrains dans la Commune de Miadanandriana



Source : Monographie de la Commune rurale de Miadanandriana 2010

- o Certificats fonciers délivrés : 144 (chiffre de 2011)
- o Eloignement des services des domaines et incompétences du GF à gérer les terrains cadastrés
- o Prédominance des « petits papiers » comme moyens de sécurisation des biens fonciers de la population à Miadanandriana

DISCUSSIONS

La réforme foncière de 2005 est censé apporter une solution à la crise de la sécurisation foncière qui sévit à Madagascar en général et à Miadanandriana en particulier. Comme la Commune fait partie des communes pilotes de cette réforme, sa situation foncière devrait refléter un changement radical mais la nouvelle législation foncière exige que les propriétés privées non-titrées soient dotées à la Commune pour qu'elles puissent être gérées par le guichet foncier mais seulement 13% de ces propriétés ont été attribuées à la Commune de Miadanandriana. Cette situation constitue un frein à la sécurisation foncière et la question de la source de ce facteur de blocage se pose. Par ailleurs, ceux dont les terres sont cadastrées, se trouvent dans une situation identique à celle d'avant la réforme foncière.

La question de la sécurisation foncière mérite d'être approfondie puisque les principales sources de revenus de la population sont rattachées à la terre.



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La sécurisation foncière dans la commune rurale de Miadanandriana est encore un travail de longue haleine. La population a un service de gestion foncière de proximité qui ne lui est d'aucune aide par rapport à la situation de ses terres.

Il est nécessaire de :

- Voir comment attribuer à la Commune de Miadanandriana les terrains non-titrés pour être géré par le GF
- Trouver une solution pour faciliter la régularisation du statut des terrains cadastrés
- Eduquer la population sur la nécessité de posséder des documents attestant de leur droit de propriété



L'agent du GF de Miadanandriana délimitant un terrain en présence de quelques membres du Comité de Reconnaissance Local